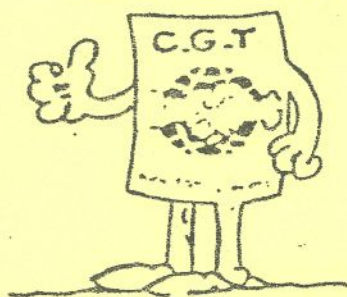


SNTRS



informations

**Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.**

édité par nos soins
57, avenue d'Italie - 75013 PARIS - Tél. 585.44.44
C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : A. MONTINTIN

NUMERO 4 BIS

20 FEVRIER 1985

S.N.T.R.S.-I.N.F.O.

FLASH

Spécial JOURNÉE D'ETUDE

"Politique Scientifique à l'INSERM"

- AUX ADHERENTS INSERM
- AUX ELUS du Secteur Sciences de la Vie du Comité National du CNRS
- AUX MEMBRES des C.A. INSERM et CNRS
- AU MEMBRE DU C.S. DU CNRS
- AUX MEMBRES DE LA C.E. CNRS
- AUX SECRETAIRES REGIONAUX CNRS

SOMMAIRE

PAGE 3	C.S.S. N° 8 C.S.S. N° 3	Jean-Pierre BAZIN Annette CHEVALIER
PAGE 4	C.S.S. N° 7 C.S.S. N° 5	Dominique LAGRANGE Daniel HENZEL
PAGES 6 - 7	C.S.S. N° 2	Patricia BARREAU
PAGE 8	INTERCOMMISSION DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DANS LE DOMAINE DE LA SANTE - Gérard DELOCHE C.S.S. N° 6	Gérard DELOCHE
PAGES 9 - 10	C.S.S. N° 1	Jean-Pierre PIAU

POUR PREPARER LA
DISCUSSION, VOUS
TROUVEREZ DANS CE
DOSSIER, LE POINT
QUE CHAQUE ELU
NOUS A FAIT
PARVENIR POUR SA
COMMISSION.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE SONT INVITES A CETTE JOURNEE :

- Les élus aux C.S.S.
- Les élus aux C.S.C.R.I.
- Les élus du secteur Sciences de la Vie du CNRS
- En ce qui concerne le C.A., le représentant de la CGT, Yves GROJEAN
- Ainsi que Gérard MANDVILLE et Richard VARIN, élus respectivement au Conseil Scientifique et au Conseil d'Administration du CNRS.
- Tous militants ou adhérents souhaitant participer à cette journée.

Journée d'Etude du 1^{er} mars "Politique Scientifique" à l'INSERM.

Le but de cette journée -décidé par la CE INSERM du 10/1/85- est double :

---1) Mettre le syndicat, ses militants, ses adhérents en situation de réfléchir aux évolutions scientifiques de l'INSERM : celles qui se dessinent en ce moment, d'une part, à partir d'éléments objectifs : thématiques soutenues (créations d'unités, fermetures, recrutements de chercheurs), rapport de conjoncture et prospective effectuée par les CSS. C'est la raison de la forme que prend ce dossier = éléments donnés par les élus dans les CSS.

Il nous faut également être en mesure de faire des propositions sur les évolutions de politique scientifique qui seraient souhaitables pour nous, C.G.T. Et ceci en fonction de critères (autres que les seuls "critères de qualité scientifique") tels que : besoins de la population des salariés en matière de Recherche, finalité médicale de l'INSERM, valorisation, information, formation etc... Nous souhaitons avoir des pistes de travail sur ce 2^{ème} volet pour pouvoir programmer une 2^{ème} journée d'étude au cours de laquelle nous demanderons la participation de camarades d'autres secteurs : Santé, Industrie, Médecins du travail, Centres de soins etc...

A partir des évolutions de l'INSERM notre responsabilité de défenseurs des personnels est de mesurer les conséquences de celles-ci sur la qualification des ITA, leur recrutement, la politique de promotion, de formation et de mobilité/mutations/redéploiement.

---2) A partir des questions qui seront soulevées et des propositions que le SNIRS-CGT sera en mesure de faire, il nous faut également en discuter avec les personnels. En effet -en dehors de nos propres problèmes- l'obstacle majeur auquel nous nous heurtons c'est la réticence de l'ensemble des ITA et Chercheurs à considérer que ces questions les concernent en premier lieu.

Il nous faut lever cet obstacle et c'est probablement le plus important. La réunion du 1^{er} mars devra dire comment !

La CSS 8 est au carrefour d'un grand nombre de disciplines. Son domaine d'intervention est en relation étroite avec la notion d'"utilité sociale". C'est pourquoi le SVRS a suivi avec une attention toute particulière l'activité de cette commission. La commission 8 est concernée par plusieurs programmes mobilisateurs nationaux et par trois axes prioritaires de l'INSEEM : méthodes épidémiologiques en physiopathologie et en santé publique, génie biologique et médical (appareillage et instrumentation, biomatériaux, traitement de l'image), emploi et conditions de travail. La commission 8 collabore étroitement avec la Calasse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs (CNVMS) par la mise en place de programmes de recherche soutenus en commun.

La commission 8 intéresse tout particulièrement la Ctr par les implications à court terme des actions qu'elle impulse, notamment en matière :

- de transfert industriel, en liaison avec la compétitivité de nos entreprises et la création d'emplois,
- dans l'étude des conditions de travail dans le cadre de la santé publique,
- dans l'évaluation objective de notre système de santé.

Dans ce contexte, la mission du SVRS est tracée : travailler à définir une politique de recherche cohérente, s'insérant bien dans le tissu économique et social en évitant le saupoudrage, rendre plus efficace l'appareillage de recherche (par la concertation), regrouper les efforts notamment au moment des restructurations, remonter à niveau de manière atraumatique (dans la mesure du possible) les formations en difficulté. Nous avons par notre action contribué à créer en Lorraine une unité de recherche qui devrait constituer un atout important vers des transferts technologiques ; cette opération s'est accompagnée, localement, d'une restructuration des moyens de recherche.

Dans le domaine de l'écotoxicologie de l'environnement, nous éprouvons des difficultés à mettre en place des solutions dans l'intérêt de la recherche et des personnels du fait d'une trop grande promptitude de l'administration à fermer les formations de recherche en difficulté (unités de la mer par exemple). Deux ans de présence dans la commission nous ont permis, à travers les visites des formations de recherche, de révéler les points faibles et les points forts notamment dans les actions de transfert, de recenser les différents métiers, la spécificité des fonctions (rôle des ingénieurs en GEM) et de faire des propositions en matière de formation (poste d'accueil pour ingénieurs et techniciens), d'apporter un soutien aux ITA en situation de mobilité.

Les ITA de la CSS 8 ont très largement participé à l'évaluation scientifique, dans tous ses aspects : recrutement des chercheurs, contrats de recherche, examen des formations de recherche. Ils ont acquis la confiance et l'estime de l'ensemble de la communauté scientifique. On ne peut donc que regretter d'en être en grande partie écartés au nom de l'archaïque division chercheurs/ingénieurs. Les élus Ctr, avec l'ensemble du syndicat, auront à lutter pour retrouver l'ensemble de leur prérogatives.

La C.S.S. 3 est la seule C.S.S. à l'INSEEM qui soit monodisciplinaire. De ce fait, c'est la plus petite C.S.S. (19 unités et 90 chercheurs). Pour subsister, cette C.S.S. doit s'étoffer ; le doit-elle en restant monodisciplinaire ou en devenant pluridisciplinaire ? Il est à noter que quelques unités à majorité immunologique ne sont pas regroupées au sein de la C.S.S. 3.

L'immunologie est à la fois une discipline autonome et un ensemble de concepts et de technologies dans lequel puisent la recherche fondamentale, clinique et pharmacologique. Cette double fonction rend nécessaire d'assurer à la fois son développement propre et ses interactions.

Si l'immunologie est très bien représentée à l'INSEEM, elle est aussi très bien représentée à l'Institut Pasteur et nettement moins au CNRS.

Cette discipline fait appel à des technologies de pointe : anticorps monoclonaux, clones de lymphocytes T fonctionnels, biologie moléculaire, trieur de cellules, génie génétique, chromatographie en haute pression, en phase gazeuse, spectrométrie de masse.

Si la recherche française en immunologie est internationalement reconnue et si l'INSEEM y joue un rôle prépondérant, certains thèmes devraient être développés :

- la biologie cellulaire,
- l'immunologie anti-infectieuse
- l'immunologie clinique appliquée.

L'immunopathologie n'est pas assez bien représentée et souffre de difficultés d'interaction avec le secteur clinique et le désintérêt préoccupant pour les mécanismes immuns spécifiques ou non qui conduisent à la création de lésions.

Certaines faiblesses sont dues à l'insuffisance de l'application de la biologie moléculaire. Les insuffisances concernent l'étude des gènes des immunoglobulines, des maladies auto-immunes, des déficits immunitaires, de la prévention et des rejets de greffe, du diabète, des hépatites, de la sclérose en plaques, des glomérulopathies, de l'allergie, de la grossesse, des myasthénies, l'immunité anti-bactérienne, anti-virale, anti-fongique et anti-parasitaire (vaccins).

Enfin, il faut souligner la faiblesse de l'immunopharmacologie sur tout clinique et plus généralement l'insuffisance des relations entre la recherche de base et la recherche clinique due au faible nombre de chercheurs cliniciens à l'INSEEM et hors INSEEM.

Sur 90 chercheurs en C.S.S. 3, 30 chercheurs ont des problèmes et 10 des problèmes sérieux. Ceci est le fait de chercheurs dans des unités isolées et de thématiques non renouvelées. Il faut changer les bases d'évaluation des chercheurs, les publications ne sont pas toujours le reflet de la qualité scientifique, l'interview est nécessaire.

Avec la titularisation, la carrière est garantie dans la Fonction Publique mais pas forcément seulement à l'INSEEM. Il faut favoriser les passerelles vers les universités et les laboratoires d'hôpitaux. En province il faut des équipes pluridisciplinaires pour avoir une plus grosse base.

BILAN DE LA C.S.S. 7 (Nutrition, Métabolisme, Appareil digestif)

Dominique Legrange

Création d'unité en 83 = 0
 en 84 = 1 unité de novo à Orsay, dirigée par M. Claret sur les transports de cholestérol
 en 85 = 1 unité de novo à l'Hôpital Bichat, dirigée par le Pr Apfelbaum en nutrition humaine.

Fermeture d'unité en 84 = SC 28 au Vésinet en toxicologie
 Brève technologie, mais ne remplissait pas les fonctions d'un service commun et manquait d'encadrement pour devenir une unité. Pas de chercheur INSERM mais des ingénieurs compétents. Décision de la direction plus tranchée que celle de la C.S.S.

Nombre de recrutements en 84 : 7 recrutements répartis sans prédominance d'une discipline.

en 85 : 8 (probablement) répartis de manière équilibrée entre les disciplines, mais une forte majorité des recrutés pratiquent soit la culture cellulaire soit la biologie moléculaire.

Le découpage des thèmes proposés dans le rapport de conjoncture correspond mieux aux évolutions des thèmes de recherche :

- Mécanismes et régulation des sécrétions et de la motricité digestive.
- Régulation du transport et du métabolisme des nutriments.
- Physiopathologie nutritionnelle et toxicologie alimentaire.
- Croissance et différenciation cellulaire.
- Hépatologie.

Cette C.S.S. a des finalités très médicales mais la composition et les équilibres au sein de la commission sont plutôt favorables à la recherche fondamentale. Par exemple, la conception de la recherche en nutrition vue uniquement sous l'angle du métabolisme ou plus largement à partir des aliments, de l'environnement, de la toxicologie.

Il est sûr qu'il est nécessaire, même dans des disciplines très médicales, de s'ouvrir aux outils cellulaires (cultures, biologie moléculaire) mais la tendance à ne développer que cette approche peut être préjudiciable pour une recherche pluridisciplinaire.

L'INSERM a de grosses carences en nutrition humaine, tant dans le domaine des maladies de pléthore (surtout dans les pays développés) que dans celui des maladies par carences (pays en voie de développement).

CONJONCTURE ET PROSPECTIVE DANS LA C.S.S. 5

par Daniel HENZEL

La commission n° 5 de l'INSERM se consacre principalement à la physiologie et la pathologie d'organes : cœur, rein, poumon, hématase coagulation. En ce sens c'est une commission très impliquée en clinique sans pour cela ne pas être intéressée à la recherche fondamentale.

La plupart des unités sont rattachées à des C.H.U. et le poids du milieu hospitalo-universitaire y est très important.

L'activité relève de la recherche expérimentale et pour cela utilise les techniques les plus modernes dans la recherche en biologie.

Le terrain d'implantation de la C.S.S. 5 peut être classé en quatre catégories d'organes : poumon, cœur, rein, coagulation, impliqués en physiologie, pathologie, pharmacologie.

POUMON : 14 unités.

Les domaines abordés sont :

1/ Mécanismes de l'allergie et de l'inflammation, immunologie des maladies allergiques pulmonaires, immunologie des pneumopathies interstitielles. Ce domaine de recherche a des retombées essentielles dans l'étude de la dégradation du cadre de vie et de travail (pollution) et du mécanisme d'action des maladies infectieuses pulmonaires.

2/ Biosynthèse et dégradation des protéines de structure du poumon, apport important dans la gérance de l'emphysème pulmonaire.

3/ Physiopathologie de la respiration : domaine essentiellement clinique. Application à l'exploration fonctionnelle, à l'anesthésiologie et à la médecine du sport.

4/ Cancérogénèse.

On remarque une forte séparation dans ce secteur entre des recherches à structure technique d'être biochimiques ou physiques, cette dichotomie technique prend quelques fois le pas sur les objectifs et la finalité quant aux critères de jugement imposés par certains groupes de pression. Toutefois, cela ne doit pas occulter qu'un certain nombre d'unités de ce domaine sont en difficulté (physiopathologie respiratoire), la raison est souvent liée au fait d'avoir remplacé l'objectif scientifique par un objectif technique menant ainsi une unité dans une impasse. Une redéfinition des objectifs, une restructuration des unités apparaissent nécessaires. Il faut que cela se fasse sans que soient éliminés des secteurs dits en difficulté, acte dont les conséquences seraient graves aussi bien en santé publique que dans la recherche pneumologique en France.

COEUR

Les domaines de la recherche cardiologique concernent :

- La mécanique cardiaque : aussi bien dans le domaine cellulaire : cytosquelette et dégénérescence, cytosquelette et surcharge, par exemple, et physiopathologie de la contraction. Courants d'échanges ioniques dans la cellule myocardique. Aspects génétiques de la dégénérescence.

- Hypertension artérielle dans ses aspects biochimiques, génétiques et pharmacologiques.

- Athérogénèses.

- Pharmacologie coeur-vaisseaux.

Dans le domaine cardiaque, l'INSERM a contribué à la mise au point de technologies destinées à l'exploration des fonctions cardiaques et circulatoires ayant débouchées sur des réalisations industrielles pour certaines d'entre elles. Toutefois, on regrettera la peu de soutien de l'INSERM aux réalisations industrielles développées dans les unités. Le refus des industriels de prêter main-forte à prendre en charge et de construire un appareillage nouveau est aussi à signaler.

Malgré des inégalités, ce secteur de recherche est très dynamique à l'INSERM. On peut néanmoins regretter que la majeure partie de la recherche clinique échappe à l'INSERM d'une part, et d'autre part, soit très liée à des opérations de "valorisation commerciales" de produits dont l'intérêt est discuté. Ceci est d'autant plus regrettable que les maladies cardio-vasculaires sont la principale cause de morbidité.

REIN :

Les domaines abordés sont :

- Physiologie et biochimie du transport rénal, localisation des sites d'action des hormones.

- Néphropathies expérimentales, néphropathies humaines, immunopathologie.

- Insuffisance rénale chronique.

- Transplantation rénale.

- Pharmacologie.

Ce domaine associe un secteur important de recherche fondamentale impulsée par des nécessités cliniques. On doit remarquer les contributions importantes de l'INSERM dans les domaines de l'hémodialyse par la réalisation des membranes et d'appareillages performants ainsi que dans le domaine immunologique et ses applications en transplantation rénale.

25 unités se consacrent à la physiopathologie rénale. Le haut niveau de la recherche INSERM ces dernières années ne doit pas cacher les risques existants dans la perspectives : domaines et techniques très fermés se coupant quelques fois de la notion fondamentale d'organe entier et des préoccupations cliniques.

COAGULATION ET THROMBOSE

- Protéines plasmatiques de la fibrinolyse et leurs inhibiteurs, apports génétiques et immunologiques. Détermination du facteur Wilbrand.

- Interaction plaquette-paroi vasculaire.

- Pharmacologie des héparines. Thérapeutique.

Secteur peu développé à l'INSERM de bon niveau en particulier en recherche fondamentale.

L'exposé des différents domaines d'activité de la commission 5 montre un écart aussi bien dans le mode d'étude des thèmes abordés que des thèmes eux-mêmes. Ceci est certainement lié à la notion d'organe, système entier qui intègre des fonctions multiples. Cet abord implique une interaction forte avec le domaine clinique ce qui n'est pas sans conséquences.

En effet, si cette interaction permet d'être au plus près des besoins de santé, on constate quelquefois que les structures de recherche ne dépendent pas des besoins de santé (apport de la recherche clinique) mais des structures hospitalo-universitaires, ce qui présente quelquefois un intérêt discuté. Ce dernier point constitue en fait une entrave au développement. On peut regretter aussi dans un domaine aussi proche de la santé publique la faiblesse quantitative) d'une recherche épidémiologique dans les domaines concernés.

Il est regrettable aussi que la recherche clinique, échappant pour la plus grande part aux unités INSERM, soit développée avec une rigueur scientifique très critiquable.

Ce sont là les aspects de perspectives scientifiques qui méritent le plus d'attention.

En ce qui concerne les unités, si un certain nombre d'entre elles posent peu de problèmes certains méritent d'être suivies avec attention : le non renouvellement des thèmes, leur dépendance d'une structure hospitalo-universitaire sans thématique scientifique risquent de les amener dans une impasse.

Sur le plan des créations, trois unités ont été créées durant cette session et une unité a été fermée par la direction malgré l'avis de la commission. Cette renouveau semble être le fait d'une volonté de redéploiement dans l'objectif "poumon" indépendamment de l'avis des instances scientifiques.

Biologie cellulaire, hématologie, cancérologie, radiobiologie et dermatologie, toxicologie (physiologie, physiopathologie, pharmacologie, recherche clinique).

Par Patricia BARREAU.

Le dénominateur commun des recherches poursuivies dans la CSS N°2 pourrait être la biologie de la cellule normale et pathologique. Les recherches menées dans les laboratoires dépendant de la CSS N°2 peuvent être classées en 6 chapitres :

- biologie et pathologie cellulaires
- recherches sur le cancer
- radiobiologie
- mutagenèse
- hématologie
- dermatologie
- recherche clinique.

1 - Biologie et pathologie cellulaires.

Des concepts nouveaux ont récemment bouleversé nos connaissances sur l'organisation de la cellule (membrane - cytoplasme - réseaux - génome centromère), ainsi que sur la régulation de la croissance cellulaire (facteurs de croissance).

La différenciation et la cinétique cellulaire sont des sujets importants et bien représentés dans la CSS.

Point faible : la cytogénétique.

2 - Recherches sur le cancer

Le domaine est bien représenté à l'INSERM. Plusieurs unités étudient les structures et les propriétés de surface des cellules malignes, la croissance tumorale (cinétique et facteurs de croissance) et le métabolisme des cellules tumorales.

Quatre unités étudient les relations qui existent entre l'état de différenciation des cellules tumorales et l'expression de la malignité.

Invasion et métastases est un thème peu exploré à l'INSERM.

Par contre, l'immunologie des tumeurs est bien étudiée grâce aux travaux sur l'immunité anti-tumorale, les modifications de réponse biologique et

la production et l'utilisation d'anticorps monoclonaux.

L'ensemble des recherches sur les mécanismes moléculaires de la cancérogénèse virale et chimique ont fait apparaître celle-ci comme une perturbation génomique affectant les processus de prolifération et de différenciation cellulaire.

3 - Radiobiologie et mutagenèse

Le secteur est peu couvert dans le domaine des interactions matière-énergie, plus étudié en ce qui concerne les modulations de la réponse aux radiations ionisantes de cellules normales et cancéreuses. Les mécanismes d'altération du génome et les mécanismes de réparation de l'ADN lésé sont étudiés par plusieurs unités.

4 - Hématologie

Cette discipline se trouve représentée, dans ses différents abords, dans pratiquement l'ensemble des CSS de l'INSERM. La CSS N°2 ne couvre que certains secteurs de l'hématologie, biologie et pathologie moléculaire, physiologie et biochimie des cellules sanguines et de leurs précurseurs, recherches sur les hémopathies.

5 - Dermatologie

Le développement de la recherche dermatologique semble prioritaire en France, bien qu'un effort ait été entrepris durant ces dernières années : création d'une Unité, recrutement de 3 chercheurs, attribution de 4 postes d'accueil et d'une bourse de formation à l'étranger, financement de 11 contrats/

6 - Recherche clinique

La majorité des travaux centrés sur l'oncohématologie et la cancérologie porte sur des problèmes thérapeutiques. Dans le domaine spécifique des essais cliniques contrôlés, l'INSERM a un rôle déterminant dans l'amélioration de la méthodologie utilisée en France.

Il n'en est malheureusement pas de même en pharmacologie clinique et en toxicologie, dans la mesure où les molécules intéressantes produites par

les équipes françaises sont le plus souvent envoyées aux Etats-Unis pour y être étudiées. Les raisons de cette carence tiennent essentiellement au fait qu'il n'exista en France aucune structure ayant pleinement les moyens d'effectuer un réel travail de pharmacologie clinique.

Après discussion sur la prospective, un consensus est apparu sur les thèmes à soutenir, aussi, l'ensemble de la CSS N°2 a décidé de n'ouvrir qu'un seul concours pour les recrutements et de garder l'intitulé de la commission pour l'appel d'offres.

Puis, il y a eu mise en place de 4 sections de jury pluridisciplinaires.

Unités fermées

- U 112 : Haguenau
- U 50 : Mathé
- U 232: Jacquillat
- U 48 : Beasis - Le Kremlin-Bicêtre

Une création d'Unité : Jasmin.

Une transformation : SC 16 Cano (Marseille) devient U 278 : Unité de recherche en pharmacocinétique et toxicocinétique.

Appel d'offres : Direction d'Unité vacante au 1.1.86 :

- U 22 (Zajdela) U. de recherche de physiologie cellulaire, cancer et radiobiologie cellulaire ;
- U 43 (Chary) U. de recherche sur les infections virales ;
- U 66 (Tubiana) U. de recherche de radiobiologie clinique ;
- U 117 (Duplan) U. de recherche de radiobiologie expérimentale et de cancérologie.

RECRUTEMENTS

Automne 83 :

- 9 postes : 1,5e candidature
- 1,4e "
- 1,3e "
- 1,2e "
- 1,1e "

6 Paris ou Région Parisienne
3 Province : Lyon, Strasbourg, Grenoble

4 recrutements dans Unités INSERM

Formation initiale : 6 scientifiques, 1 pharmacien, 2 médecins.

Domaines : 2 Virologie

- 1 Cancérologie
- 3 Biologie Moléculaire
- 1 Hématologie
- 1 Biochimie
- 1 Dermatologie

Automne 84 :

- 8 premiers classés : 5, 3e candidature
- 2, 2e "
- 1, 1e "

4 Paris ou Région Parisienne
4 Province : Marseille, Lille, Lyon, Orléans

Formation initiale scientifique pour 6 candidats; 2 médecins.

Recrutements dans 4 unités INSERM
4 labos autres

Domaines : 1 Pharmacologie Toxicologie

- 1 Biologie Moléculaire
- 1 Biologie Cellulaire
- 1 Immunologie Virologie
- 2 Virologie
- 2 Hématologie

INTERCOMMISSION DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DANS LE DOMAINE DE LA SANTE (Gérard DELOCHE)

Cette nouvelle commission a été créée il y a moins d'un an (le 26 Mars 1984) dans le but de promouvoir des approches de la recherche et de la santé encore peu ou pas développées à l'INSERM. Quatre réunions ont eu lieu :

6 Septembre 1984 (séance inaugurale) Exposé du Directeur Général précisant le rôle de l'intercommission : sociologie et anthropologie de la maladie ; sociologie de la médecine et des systèmes de santé ; neuropsychologie ; comportement et processus mentaux ; cycles de la vie ; épistémologie ; éthique.

Election à la présidence : Mme L'HERITIER Ange ; élection de la délégation permanente chargée de préparer les réunions et de répartir les dossiers. G. DELOCHE, (570 32 26), SNRS-CUT, est élu au titre du collège des ITA.

2 Octobre 1984 (contrats de recherche externes) 45 demandes émanant de laboratoires hors formations INSERM sont examinées ; seuls 25 sont retenus et classés ; l'INSERM et la CNAM financeront les 17 Premiers.

17 au 20 Décembre 1984 (Activité et promotion des chercheurs, candidatures au recrutement). Seuls 12 chercheurs INSERM et seule une unité (U 158) sont actuellement rattachés à l'intercommission.

7 et 8 Janvier 1985 (Rapport de conjoncture et prospective) Après discussion générale, des groupes de travail sont formés pour étudier des propositions de développement des différents domaines à dynamiser.

Quelques remarques

De par sa création récente, et de par son but même (promouvoir des approches peu développées à l'INSERM), l'intercommission se distingue fonctionnellement des 8 autres commissions. On peut donc noter quelques particularités :

- Le nombre peu élevé de chercheurs et d'unités qui s'y sont reconnus en s'y rattachant administrativement ne tient pas seulement à sa création récente. Le Directeur Général a en effet refusé les demandes de chercheurs en Neuropsychologie et de leur unité (U111) ; il a décidé leur maintien à la CSS 6.

- la composition de l'intercommission, les dossiers de contrats de recherche et de candidatures montrent bien des affinités particulières avec les CSS 6 et 8, mais démontrent aussi la nécessité qu'il y avait à créer cette intercommission mieux apte que les autres CSS à prendre en charge de nombreuses demandes.

- l'intercommission est certes tournée vers l'avenir, mais elle est aussi confrontée à l'état actuel des problèmes, en particulier à celui des équipes de Neuropsychologie, domaine pour lequel elle a manifesté son vif intérêt en proposant, dans les 3 premiers classés au recrutement, deux de ses candidats.

Relativement à d'autres commissions, le fonctionnement de celle-ci paraît pour l'instant assez bon. Les débats y sont ouverts ; l'approche scientifique est peut-être plus globale, moins atomisée qu'ailleurs. Il reste, entre autres choses, à établir un véritable contrat avec toutes les équipes pouvant relever de ces domaines.

C.S.S. 6 : SYSTEME NERVEUX, ORGANES DES SENS, SYSTEME MUSCULAIRE SQUELETTIQUE, PATHOLOGIE MENTALE (PHYSIOLOGIE, PHYSIOPATHOLOGIE, PHARMACOLOGIE, RECHERCHE CLINIQUE).

(Gérard DELOCHE)

Une dynamique particulière semble conduire cette commission à une attitude chaque fois plus innovatrice et dangereuse sous le prétexte d'intérêts supérieurs prétendument scientifiques. En deux ans de fonctionnement, on peut noter :

- sur les 32 Unités initiales, 3 (U 84, U 144, U 154) sont destinées à être fermées, sur proposition de la CSS, et une est sans direction (U 193). Le Service Commun n° 21 a été transféré en Unité. Seules 2 créations d'Unité ont été effectuées.

- La prise en compte des conditions réelles de travail comme élément d'appréciation s'intégrant normalement dans l'activité scientifique est de plus en plus difficile à faire admettre. Par exemple, si l'avis d'un Directeur d'Unité sur l'activité de son unité a droit de cité à la CSS 6, l'avis du Conseil de Laboratoire n'y est quasiment jamais rapporté. Les activités de valorisation, pourtant explicitement souhaitées par la Direction de l'INSERM, sont souvent méconnues par la CSS 6, ou même tournées en dérision.

- La promotion de la recherche dans notre pays assurée par de bonnes conditions garanties à ceux qui la font ne paraît pas relever de la vocation phéne de la CSS 6. Que dire de la défense du personnel quand tous les membres de la CSS 6, sauf les 3 ITA qui ne participent pas à ce vote, ont puis une position dont la logique conduirait au licenciement d'un chercheur, sans même consulter sérieusement le dossier ?

Du fait de la "règle des 12 ans", un nombre considérable de demandes de créations d'unités nouvelles (14) sera discutée à la prochaine session (25-29 Mars 85). A cette occasion, il est fondamental que le personnel ITA se fasse écouter et entendre par les membres de la CSS 6 venus rapporter sur les dossiers l'un d'entre eux est ITA ; on peut contacter l'élu SNRS : G. DELOCHE, 570 32 26).

Les activités dépendant de la CSS N° 1 ont été regroupées en huit chapitres :

- Biologie moléculaire du génie eucaryote (BME)
- Génétique humaine (BME)
- Expression du génome procaryote et biotechnologies (BMP)
- Microbiologie et parasitologie médicale (PMW)
- Virologie générale et interféron (BME)
- Biochimie structurale (BBP)
- Biophysique (BBP)
- Pharmacologie (BPA)

BIOLOGIE MOLECULAIRE DU GENIE EUCARYOTE

Le "Génie génétique" est plus un ensemble de techniques qu'une discipline autonome. A ce titre, il est impliqué de façon croissante dans tous les domaines de la Recherche bio-médicale. Onze unités ainsi qu'une dizaine de laboratoires extérieurs (contrats de recherche externes) sont concernés par ce thème.

Leur activité est consacrée à l'analyse des mécanismes de fonctionnement du génome eucaryote et de sa régulation dans les situations normales et pathologiques. La valorisation des travaux d'une de ces unités a abouti à la création d'une société française de génie génétique.

GENETIQUE HUMAINE

13 unités consacrant leurs travaux à cette thématique de même que 27 laboratoires externes soutenus par des contrats. Sont étudiés.

a) Les mécanismes moléculaires des maladies héréditaires, en impliquant aussi bien les techniques du génie génétique pour l'examen des gènes impliqués, que des études structurales fonctionnelles et physico-chimiques des protéines normales ou résultant de mutation. La plupart de ces travaux ont abouti à des applications dans le domaine du diagnostic prénatal.

b) Cytogénétique et carte génétique. Ces travaux de cytogénétique clinique sont consacrés à l'arrélation mentale liée au chromosome X fragile et à des cancers liés à des microdélétions chromosomiques.

c) La Recherche des marqueurs génétiques. Les retombées sont importantes pour l'étude de la génétique des maladies de même que pour l'application au diagnostic prénatal ou la détection d'hétérozygotes.

d) Epidémiologie et génétique ; prévention et diagnostic prénatal ; thérapeutique des maladies génétiques. Les implications cliniques de ces travaux sont évidentes. Ils portent par exemple : sur l'épidémiologie et l'aide informaticisée au diagnostic des malformations congénitales chromosomiques ou des études sur la thérapeutique de la drépanocytose ou de la myopathie de Duchenne.

EXPRESSION DU GENOME PROCARYOTE ET BIOTECHNOLOGIES ASSOCIEES.

Le chiffre moléculaire des mécanismes de régulation de l'expression du génome procaryote a contribué à élargir l'arsenal des outils du génie génétique. 2 unités, 1 service commun et deux laboratoires extérieurs soutenus par contrat travaillent dans ce domaine. Les retombées biotechnologiques sont nombreuses.

.../...

MICROBIOLOGIE ET PARASITOLOGIE MEDICALES

Ce thème regroupe la bactériologie et la mycologie médicales. On constate que peu d'unités travaillent dans ce domaine, 4 unités et quelques laboratoires extérieurs soutenus par contrat. Une de ces unités constitue un centre de référence de l'OMS pour la brucellose et développe des travaux sur son diagnostic et sa pathologie. Une autre se consacre à la taxonomie des entérobactéries.

Des aspects plus modernes de la microbiologie médicale tels que relations hôtes-agents pathogènes ou mécanismes d'actions et résistance aux antibiotiques ne sont pas abordés.

VIROLOGIE GENERALE ET INTERFERON

5 unités et un service commun ainsi que plusieurs laboratoires extérieurs soutenus par contrats se consacrent à ce thème. Mais le bilan global dans ce domaine est médiocre, ceci étant dû au fait que nombre de virologistes se sont tournés vers des domaines plus "prestigieux" comme la génie génétique, la biologie moléculaire ou la biologie cellulaire des eucaryotes.

Il faut souligner néanmoins une percée spectaculaire réalisée par une équipe dans la mise au point de vaccins contre l'hépatite virale B. De même que les résultats obtenus par une équipe dans l'analyse séquentielle du processus de la transformation maligne cellulaire.

Les recherches sur l'interféron sont réparties selon qu'il s'agit de biologie moléculaire et d'immunologie entre les CSS 1 et 2. Elles concernent entre autres pour notre commission la corrélation des interférons alpha et bêta humains avec l'adénylate-cyclase et les relations lymphokines-interférons.

BIOCHIMIE STRUCTURALE, BIOCHIMIE DES INTERACTIONS BIO-ENERGETIQUE

Quinze équipes INSERM participent aux recherches qui concernent la structure et les relations structure-fonction des biomolécules.

La biochimie "classique" est toujours à l'ordre du jour en ce qui concerne l'étude de systèmes enzymatiques en y associant de plus en plus les techniques récentes de spectroscopie (résonance magnétique nucléaire) et de la biophysique moléculaire. D'autre part depuis plus d'une décennie plusieurs unités s'intéressent à l'étude des processus membranaires et/ou associés au cytosquelette.

BIOPHYSIQUE - PHARMACOLOGIE

La biophysique groupe un ensemble de disciplines qui utilisent les méthodes et les concepts de la physique pour l'analyse et la description des systèmes biologiques normaux ou pathologiques. Ainsi par exemple la résonance magnétique nucléaire (RMN) et para-magnétique électronique (PME) ont été appliquées à l'observation de systèmes moléculaires isolés ou "in vivo".

La pharmacologie est située à la jonction des sciences biochimiques, chimiques et physiques. Elle est très étroitement liée aux progrès de ces différentes disciplines. La pharmacologie fondamentale a connu un développement expérimental très large. Il n'en est pas de même pour la pharmacologie clinique qui enregistre un retard important dû peut-être à une législation contraignante en matière d'expérimentation.

EN CONCLUSION

Les progrès les plus importants de la CSS1 portent sur la recherche fondamentale et sur les retombées physiologiques et physiopathologiques. Ils concernent principalement la biologie moléculaire du génie eucaryote, sa régulation, ses modifications

.../...

au cours du développement et de la cancérogénèse, ses applications à la génétique humaine et au diagnostic prénatal de maladies héréditaires.

La régulation du génome procaryote et ses ramifications biotechnologiques.

Pour contre la situation est plus préoccupante dans les domaines de la bactériologie, la virologie, la parasitologie. Les recherches sur de nouvelles molécules chimiques ou biologiques d'intérêt thérapeutique et la pharmacologie sont totalement sous développées.

Concrètement cela s'est traduit :

a) Dans la politique scientifique de l'organisme par le lancement d'appels d'offres sur les thèmes suivants, intégrant la CSS 1 :

- Essor des biotechnologies, cellules eucaryotes, bioréactifs.
- Génétique moléculaire, biologie cellulaire et pathologie.
- Médicament : recherche de molécules actives, mécanismes d'action, évaluation des effets.

b) Dans le travail de La CSS 1 au cours des années 83-84.

Bilan 83

Contrats libres : 127 dossiers - 81 contrats accordés dont 17 financés par l'INSERM, 4 par la CNAMTS - (10 Biologie Moléculaire - 5 Microbiologie et pathologie infectieuses et parasitaire - 4 Biochimie-Biophysique - 2 Pharmacologie).

Recrutements : Attaché-Chargé 3EME - 2 BMP - 2BEP - 1 PHA 1 PMV - Maître de Recherche BME 1.

Création : 4 demandes : 1 création BME

Fermière : 1 service commun : BBP.

	PARIS		PROVINCE			TOTAL	
	INSERM	CNRS	AUTRE	INSERM	CNRS		AUTRE
BME	4 dont 2IP	1		1	1 + IP		7
BMP					1	1	2
PMV				2			2
PHA				3			3
BBP	2				2		4
TOTAL	6 dont 2IP	1		6	4 dont 1IP	1	18

cgt

fsm

SNTRS

**SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Paris, le 20 Février 1985

CONVOCATION-MANDAT

Cher(e) Camarade,

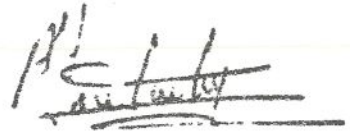
Tu es prié(e) d'assister à la **JOURNÉE D'ETUDE DE LA POLITIQUE
SCIENTIFIQUE A L'INSERM**

qui se tiendra le : **VENDREDI 1er MARS 1985 de 9 h à 17 h**

à l'HOPITAL SAINT-LOUIS
13, bis avenue de la Grange-aux-Belles Bt INSERM
U 108 Salle de cours au sous-sol - PARIS 10ème
(Métro Colonel FABIEN ou J.BONSERGEANT)

Comptant sur ta présence, reçois, cher (e) Camarade, nos
fraternelles salutations.

A. MONTINTIN


Secrétaire général du SNTRS-CGT

N.B. : La présente convocation vaut MANDAT pour solliciter
une autorisation spéciale d'absence prévue au Chapitre II,
Section I, du décret n° 82-447 du 28 Mai 1982 relatif à
l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique.

